

Communiqué de presse

Montpellier, lundi 28 novembre 2016

Signature d'une convention de partenariat entre Montpellier SupAgro et la Chambre d'agriculture de l'Hérault

A l'occasion de la session semestrielle organisée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault sur le campus de la Gaillarde à Montpellier, Anne-Lucie Wack Directrice générale de Montpellier SupAgro et Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont signé le 28 novembre 2016 une convention cadre de partenariat pour renforcer la coopération entre les deux structures sur deux axes spécifiques : le partage et le développement des connaissances ainsi que la mise en œuvre commune de projets innovants au service du développement agricole et de la transition agro-écologique.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault et Montpellier SupAgro mènent en commun des projets et études pour contribuer au développement durable de l'agriculture, des filières et des territoires depuis plusieurs années ; ils partagent aujourd'hui le souhait de construire un partenariat global inscrit dans la durée et mis au service des défis que doivent relever les agriculteurs et leurs organisations, au service en particulier d'une transition agro-écologique économiquement viable. Cette approche doit contribuer à rendre les entreprises agricoles héraultaises responsables et créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales dans les filières et les territoires.

Pour relever les défis présents et futurs de l'agriculture sur ses territoires, la Chambre d'Agriculture a lancé le Projet Agricole Départemental Hérault 2020 (PADH). Fruit d'un travail participatif, prospectif et stratégique, auquel Montpellier SupAgro a pris pleinement part, le PADH a défini un scénario partagé et voulu pour l'agriculture héraultaise à l'horizon 2020, et un programme d'actions pour répondre aux problématiques de durabilité et de responsabilité sociétale des exploitations, d'adaptation au changement climatique, de révolution numérique, d'attractivité des métiers, du renforcement des filières et des territoires, autant de thèmes à la croisée de l'action de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et de l'enseignement et des recherches menées par Montpellier SupAgro.

Dans le cadre de ce partenariat, les dynamiques suivantes seront encouragées :

- ✓ Mobilisation de l'expertise et de la capacité d'analyse et de prospective de Montpellier SupAgro en réponse à la profession agricole régionale et héraultaise,
- ✓ Contribution à l'émergence de projets innovants mettant en synergie étudiants, enseignants-chercheurs, conseillers et professionnels agricoles pour répondre aux grands enjeux agricoles régionaux.

Cette convention est conclue pour la période 2017-2019.

Contacts presse :

Montpellier SupAgro : Ghyslaine Besançon - tél. 04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69

Chambre d'agriculture de l'Hérault : Ingrid Dupuy – tél. 04 67 20 88 06 / 06 83 38 72 74